

FAITES DES ÉCONOMIES SUR L'ACHAT D'UNE POMPE À CHALEUR AIR / EAU DAIKIN



Le Crédit d'impôts développement durable :
un dispositif pour encourager les actions
environnementales.

Grâce au crédit d'impôts, il est possible de déduire de son impôt sur le revenu, une partie des dépenses réalisées pour améliorer les performances énergétiques de sa résidence principale.

La Loi de Finances 2009 recentre le dispositif fiscal sur les équipements les plus performants au plan énergétique ainsi que sur les équipements utilisant les énergies renouvelables : ce dispositif applicable jusqu'au 31/12/2009 est prolongé jusqu'au 31/12/2012.

- le taux applicable aux pompes à chaleur air/eau est de 40 % pour les dépenses payées en 2009, et de 25 % pour celles payées à compter de 2010.

- Le plafond des déductions est pour une même habitation de 8 000 euros ou 16 000 euros selon la composition du foyer fiscal.

Les équipements pompes à chaleur air/eau Daikin sont éligibles à ce crédit d'impôts !
Sans oublier la TVA à 5,5 % sur les travaux...

Pour en savoir plus sur le crédit d'impôts 2009, rendez-vous sur www.impots.gouv.fr.



DAIKIN
Pompes à chaleur - Chauffage - Climatisation

Spécial Crédit d'Impôts 2009



▶ Pompes à chaleur Air / Eau

LE TAUX DU CRÉDIT D'IMPÔTS EST DE 40% POUR LES INSTALLATIONS EN 2009 AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Coefficient de performance supérieur ou égal à 3,3 pour une température d'entrée d'air de 7°C à l'évaporateur et des températures d'entrée et de sortie d'eau de 30°C et 35°C au condenseur, selon le référentiel de la norme d'essai 14511-2.
- Sont comprises dans la base du crédit d'impôts, au titre des pompes à chaleur dont la finalité essentielle est la production de chaleur (logement neuf et ancien), les dépenses afférentes aux pièces et fournitures ci-après :
 - la pompe à chaleur
 - le module hydraulique
 - le système de stockage : ballon tampon
 - les tuyauteries reliant la pompe à chaleur, le module hydraulique et le ballon tampon.

LISTE DES ENSEMBLES ÉLIGIBLES ALTHERMA (selon les informations connues au 1er Janvier 2009).

Référence	Kit	Groupe	Puissance en kW	COP (+7°C ext / 35°C eau)	Plage de fonctionnement (-20°C à +35°C)	
BI-BLOC Basse température	EKHBH008AA	ERHQ006AD	5,7	4,56	-20°C ~ + 25°C	
		ERHQ007AD	6,8	4,34	-20°C ~ + 25°C	
		ERHQ008AD	8,4	4,05	-20°C ~ + 25°C	
	EKHBX008AA	ERHQ006AD	5,7	4,56	-20°C ~ + 25°C	
		ERHQ007AD	6,8	4,34	-20°C ~ + 25°C	
		ERHQ008AD	8,4	4,05	-20°C ~ + 25°C	
	EKHBH016AB	ERHQ011AA	11,2	4,56	-20°C ~ + 35°C	
		ERHQ014AA	14	4,41	-20°C ~ + 35°C	
		ERHQ016AA	16	4,16	-20°C ~ + 35°C	
		EKHBX016AB	ERHQ011AA	11,2	4,56	-20°C ~ + 35°C
			ERHQ014AA	14	4,41	-20°C ~ + 35°C
			ERHQ016AA	16	4,16	-20°C ~ + 35°C
MONOBLOC Basse température	EDHQ011A6V3	11,2	4,54	-15°C ~ + 35°C		
	EDHQ014A6V3	14,00	4,37	-15°C ~ + 35°C		
	EDHQ016A6V3	16	4,22	-15°C ~ + 35°C		
	EBHQ011A6V3	11,2	4,54	-15°C ~ + 35°C		
	EBHQ014A6V3	14,00	4,37	-15°C ~ + 35°C		
	EBHQ016A6V3	16	4,22	-15°C ~ + 35°C		
BI-BLOC Haute température	EKHBRD011A	ERSQ011A	11	4,3	-20°C ~ + 35°C	
	EKHBRD014A	ERSQ014A	14	4,0	-20°C ~ + 35°C	
	EKHBRD016A	ERSQ016A	16	3,8	-20°C ~ + 35°C	

*COP pour une température extérieure de 7°C et un régime d'eau de 30/35°C.

RAPPEL DU PLAFOND DE DÉPENSES

Pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2009, le montant total des dépenses en faveur du développement durable (dont les systèmes de pompe à chaleur) ouvrant droit au crédit d'impôts ne pourra pas dépasser :

- 8 000 euros pour une personne célibataire, veuve ou divorcée,
- 16 000 euros pour un couple marié ou sous le régime du PACS (déclaration commune),
- des majorations sont également prévues pour les personnes supplémentaires à charge.

Pour en savoir plus sur le crédit d'impôts 2009, rendez-vous sur www.impots.gouv.fr.

In all of us,
a green heart



La position privilégiée occupée par Daikin, en tant que seul fabricant de pompes à chaleur capable de produire ses propres compresseurs et ses propres fluides frigorigènes est confortée par un intérêt et un engagement réels de la société pour les questions environnementales. Depuis de nombreuses années, Daikin développe une large gamme de produits permettant d'obtenir des économies d'énergie et s'investit en tant qu'entreprise citoyenne, attentive aux impacts de son activité en inscrivant sa démarche dans une stratégie à long terme en faveur du développement durable.



Les unités Daikin sont conformes aux normes européennes qui garantissent la sécurité des produits.



Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Cert no. BV-COC-812488
© 1996 Forest Stewardship Council



DAIKIN adhère à EcoFolio et soutient financièrement votre collectivité pour le recyclage de ce document.
www.ecofolio.fr



La conformité à la norme ISO 9001 du système de management de la qualité de Daikin Europe N.V. est certifiée par LRQA. La norme ISO 9001 constitue une assurance qualité quant à la conception, au développement et à la fabrication des produits, ainsi qu'aux services relatifs à ces derniers.



La norme ISO 14001 décrit un système de management environnemental efficace visant, d'une part, à protéger la santé humaine et l'environnement contre l'impact potentiel de nos activités, produits et services et, d'autre part, à contribuer à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'environnement.



Daikin Europe N.V. participe au Programme de certification EUROVENT. Ses produits sont tels que répertoriés dans l'annuaire des produits certifiés EUROVENT. Les unités Multi sont certifiées EUROVENT pour les combinaisons comptant au plus deux unités intérieures.

